

Mise en place d'un système de diffusion des actualités légales et réglementaires au personnel du prestataire pour répondre à l'indicateur Qualiopi

Dans le cadre de la certification Qualiopi, les organismes de formation ont l'obligation de mettre en place un système de diffusion des actualités légales et réglementaires au personnel du prestataire. Cela implique de s'assurer que les salariés sont informés des dernières évolutions juridiques et réglementaires applicables à leur activité.

Objectifs du système de diffusion (les veilles effectuées par Straformation)

Le système de diffusion des actualités légales et réglementaires doit permettre aux salariés de :

- Connaître les lois, les décrets, les arrêtés et les autres textes réglementaires applicables à leur activité.
- Comprendre les implications des changements juridiques et réglementaires sur leur travail.
- Mettre en œuvre les nouvelles dispositions légales et réglementaires dans leur pratique quotidienne.

Mise en place du système de diffusion

La mise en place d'un système de diffusion des actualités légales et réglementaires implique plusieurs étapes :

- **Définir les sources d'information.** Il est important de choisir des sources d'information fiables et à jour, telles que les sites web des ministères et des organismes publics, les sites web des fédérations professionnelles et les cabinets d'avocats spécialisés en droit de la formation.
- **Déterminer la fréquence de la diffusion.** La fréquence de la diffusion doit être adaptée aux besoins des salariés et à la nature des changements juridiques et réglementaires. Il est généralement recommandé de diffuser les actualités au 2 fois par an.
- **Choisir le mode de diffusion.** Le mode de diffusion peut être varié, en fonction des préférences des salariés et/ou sous-traitant et des moyens de communication disponibles au sein de l'organisme de formation. Il est possible de diffuser les actualités par voie d'affichage, par email, par newsletter. À Straformation, nous effectuons cette veille par mail et partage de document via le drive.
- **Former les salariés/sous-traitant à l'utilisation du système de diffusion.** Il est important de former les salariés à l'utilisation du système de diffusion afin qu'ils puissent facilement trouver les informations dont ils ont besoin.

Exemples de sources d'information dont nous vous invitons à vous ressourcer

- **Sites web des ministères et des organismes publics :**
 - Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion : <https://travail-emploi.gouv.fr/>
 - Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports : <https://www.education.gouv.fr/>
 - Centre national d'information sur la formation et la reconversion des salariés (CNEFOP) : <https://certifopac.fr/qualiopi/pour-qui/cnefop/>
- **Sites web des fédérations professionnelles :**
 - Fédération des Entreprises de Formation (Fefe) : <https://www.feef.org/>
 - Syndicat national des organismes de formation (SYNFOP) : <https://synofdes.org/>
- **Cabinets d'avocats spécialisés en droit de la formation :**
 - Cabinet Lexformation : <https://www.bloomingville.com/en/products/furniture/cabinets/varekort/lex-cabinet-nature-rubberwood>
 - Cabinet Avocats & Formation : <https://www.delsolavocats.com/Formations>

Exemples de modes de diffusion

- **Affichage :** Les actualités peuvent être affichées dans un endroit central de l'organisme de formation, tel que le hall d'accueil ou la salle de pause
- **Email :** Les actualités peuvent être envoyées par email aux salariés. Il est important de personnaliser l'objet de l'email et de résumer brièvement les principales actualités dans le corps de l'email.
- **Newsletter :** Une newsletter peut être créée et envoyée aux salariés de manière régulière. La newsletter peut contenir un résumé des actualités les plus importantes, ainsi que des articles de fond sur des sujets d'actualité.
- **Intranet :** Les actualités peuvent être publiées sur l'intranet de l'organisme de formation. Il est important de créer une section dédiée aux actualités et de faciliter la navigation dans cette section.

Straformation effectue cette diffusion par mail et par partage de documents à travers son espace de travail partagé "Google Worskpace".

Conclusion

La mise en place d'un système de diffusion des actualités légales et réglementaires est un élément important de la certification Qualiopi. Ce système permet aux salariés/sous-traitants de se tenir informés des dernières évolutions juridiques et réglementaires applicables à leur activité, et ainsi de mettre en œuvre les meilleures pratiques dans leur travail.